

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019
DELIBERATION N° 10

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51) ; Mme TAIEB par M. par MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA ; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de M. Aguerre,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Semaine de la diversité – « Bayonne en marche pour la diversité et l'égalité des droits » - du 23 au 30 novembre 2019 – Attribution de subventions aux associations participantes et demandes des subventions.

Ville de confluences ouverte aux cultures d'ici et d'ailleurs, Bayonne a toujours accueilli la diversité, devenue sa richesse et sa force. Cette manifestation a pour objectif de montrer cette diversité et de valoriser, plus que jamais dans le contexte actuel, les valeurs de tolérance et de solidarité qui animent la ville. Le respect de nos différences est source d'égalité et de bien vivre ensemble.

Le principe d'une programmation résultant de propositions associatives s'est poursuivi cette année et un appel à projets à destination de l'ensemble des associations bayonnaises sportives, culturelles et sociales ainsi qu'aux établissements scolaires a été conduit.

Les projets de plusieurs associations et établissements scolaires ont été retenus par un comité de sélection réunissant des élus de la Ville et du GIP DSU, co-financeur du projet. Des propositions seront faites dans différents lieux de la Ville touchant principalement le quartier des Hauts-de-Bayonne, Saint-Esprit et le centre-ville.

La réalisation de cet événement résultera d'une mutualisation des énergies de plusieurs associations et établissements scolaires afin de proposer ensemble une manifestation pour tous, qui est programmée du 23 au 30 novembre 2019.

Certaines propositions présentées par les associations dans le cadre de l'appel à projets et retenues pour intégrer la programmation de cette semaine ne demandent aucun soutien financier de la Ville alors que d'autres nécessitent l'attribution d'une subvention pour permettre leur mise en œuvre.

Les associations et établissements bénéficiant d'une subvention pour la réalisation de leur projet dans le cadre de la 4^{ème} édition de la Semaine de la diversité sont les suivantes :

L'Association des Paralysés de France	600 €
L'EPCC Sud Aquitain	1 000 €
Euskal Babel	1 500 €
E.V.A.H.	500 €
CCSTI Lacq Odyssée	1 700 €
Gadjé Voyageurs	1 000 €
Laïcité 64	600 €
L'Autruche sur un fil de soi	600 €
Le PAF	2 000 €
Les Bascos	3 500 €
Libreplume	1 700 €
MVC Saint-Etienne	1 200 €
MVC du Polo Beyris	1 000€
Patronage laïque	2 000 €
Spacejunk (Praxis)	2 500 €
Zambra	2 000 €
Total	23 400 €

Le budget global de cette manifestation s'élève à 36 000 € et intègre en complément des subventions ci-dessus des prestations de communication, de logistique...

Le GIP DSU a confirmé une participation financière atteignant 12 500 € et une demande d'aide est adressée au Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution de ces subventions pour permettre la réalisation de cette manifestation inter-associative valorisant la diversité de la ville et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les demandes de subventions déposées auprès du GIP DSU et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne